L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 8 JANVIER 1870.

42e année—Vol. XLIII.

DUPOUY & LIMET,
Sucre-Raffineurs - Commission.
NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 8 JANVIER 1870.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Tous les détails voir plus nombreux.

Par Eug. Duprat, à 11 heures, à la porte Sainmarc, rue Front, bâtiments, Terrains Dépôts et autres entre Napoléon et bord du canal, WM Wagner.

Par E. Rivet & Co., à temps salient de vente, et le 17 de la vente de la Vieille-Levée-Pistes, meubles et bagatelles.

Par Wilcox & Co., 6 heures même d'usage, 32 de la de la rue de la Bourse—Habillements, liquoris de nouveauté, parapluies, etc.

Par R. J. Montgomery & Co., 9 heure même d'usage, 1 rue de Carondelet, vente régulière d'un grand nombre de meubles, glaces, tableaux, pendules, batteries de cuisine, etc., de fortune de lits de pentage. Et aux jouriez Hôtel 239 et 241 rue Conti (Quartier Bienvenue et Dryades), chevaux, voiture, tilbiolas, etc.

Par J. Dubal Jr., aux ventes de F. Lizar, rue Gravier, beaux chevaux de selle et de harnais, selle et par palies ; bonnetes, bouglies chemiqui et de surveillance, bagatelles, etc.

Par O. Vezinne, No 14 de la rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magazine—Jardinage, épaulet, beurre et pain de sucre, graine, beurre, bâtis, marne, vins de toutes sortes, etc.

☞ Achetez vos conserves et encouragez chez M. Spencer Turpin, 102 Vieille-Levée.

RESERVEZ LES CIGARES DE GEORGE ACOSS.

155.....Rue des Remparts.....155

☞ Achetez vos Bières, Batterie de cuisine, Ustensiles de ménage et Porcelaine, chez C. L. Chaudet, angle des rues Bienville et Bourbon.

ATTENTION !

Depuis 7 ans vendu journellement 11 heures, à la Pesse Sainmarc, 1 rue Bienvenue, pour compte qui appartient, des objets avariés à bord du steamship Wm Wagner.

☞ Nos lecteurs trouveront, tous les jours, à la partie anglaise de notre feuille, les arrivages et les départs des navires, steamers et bateaux à vapeur ; ainsi que une liste des navires partis du Nord et d'Europe, pour la Nouvelle-Orléans.

THEATRES.

Aujourd'hui, Samedi.

OPERA — A midi—La grande Duchesse — Le soir Norma.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — Représentation à midi et le soir par la troupe de Elise Hole.

ST-CHARLES—Ixion, or the man at the wheel.

VARIETES—Représentation à midi et le soir par Mlle Rosa Sidonie.

CRESCENT CITY MUSEUM—Nos 60 et 62 rue St Charles, vis-à-vis l'Hôtel.

Adresse à Warmoth.

M. Warmoth a approuvé et signé le bill qui allouait *deux cent soixante-quatre mille piastres* pour le publication des débats et les lois. Il a autorisé la fausse publication vingt-six journaux, dont la plupart n'ont pas qu'après cette autorisation. Voici comment ceux qui ont été l'objet de ses faveurs lui témoignent leur reconnaissance. Dans une Convention de journaux républicains de la Louisiane, tenue le 4 janvier, les résolutions *qui ont été adoptées* par les représentants de 17 de ces feuilles :

Résolu que comme républicains nous offrons nos congratulations sincères à Son Excellence Henry C. Warmoth, pour la manière habile et digne dont il a rempli les devoirs de ses hautes fonctions.

Résolu que nous recommandons dans le gouvernement Warmoth un chef digne de grand parti à la tête duquel il est, et qu'excès duquel il a activement contribué dans le passé.

Résolu que ces résolutions soient publiées dans les journaux républicains de l'Etat.

Maintenant, et le reconnaissance n'est pas un vain mot, les feuilles radicales devraient voter une félicitation encore plus chaleureuse à M. Wickliffe, puisque cet auditeur leur a distribué 21,000 de plus que la somme fixée par M. Warmoth. Mais M. Wickliffe a fait des jaloux et détesté plus au moins quelques autres. Ceux qui n'ont rien de plus ne le méprisent guère et ceux qui n'ont pas en assez complaisant à lui tourner le dos.

Les annonces judiciaires.

Le monopole scandaleux créé au profit de 26 journaux, déclaré officiel par M. Warmoth, a porté de très fruits qu'on semble d'accord sur la nécessité d'une réforme. Plusieurs bills ont déjà été présentés sur les publications et impressions publiques. Or, nous voyons, par nos derniers journaux français que la question des annonces judiciaires a été également soulevée dans le Conseil législatif français. La *Liberté*, journal d'Emile de Girardin, fait à ce sujet une suggestion pleine de sens et que nous signalons à nos législateurs.

Sur la question des annonces judiciaires, M. de Girardin a la Roquette a répondu à M. de Dalmas par l'opportunisme sous forme de proposition d'interruption dans projet de loi.

Pourquoi ne faire de loi, lorsqu'il suffirait de faire insérer au journal officiel des textes de lois qui, pour prescriraient expressément de désigner pour l'insertion des annonces judiciaires aux journaux, sans discussion d'opinion politique, qui seraient justifiées de tirage considérable dans l'année précédente ? C'est ce que M. Crémieux, ancien garde des sceaux et ministre de la justice, a très judicieusement indiqué, et c'est effectivement ce qu'il y a de plus court et de plus simple à faire.

C'est ce que le gouvernement fédéral fait pour la date des lettres. Or, les annonces doivent être faites dans l'intérêt des parties et de public, et non pour nourrir tels ou tels organes politiques.

MORT DU GÉNÉRAL MOWER.—Plusieurs de nos confrères annoncent que le major général J. A. Mower, qui commandait le département de la Louisiane, est mort, d'une fluxion de poitrine, à sa résidence, rue des Magnolias. Le général Mower peut avoir été dans de service intelligemment comme militaire, mais comme commandant de ce département, il laissera de tristes souvenirs et son décès n'a pas excédé aux pouvoirs discrétionnaires après le rappel du général Sheridan. Il dépensa tellement son prédécesseur par sa cordialité sympathique, que le général Rousseau en prenant le commandement du département crut devoir le dégrader en l'envoyant à l'île aux Vaisseaux. Rappelé ici par le président Grant, le général Mower s'est signalé par sa fameuse expédition à Jefferson, dans les ordres de Warmoth. En pleine paix il a fait marcher des troupes des Etats-Unis contre une petite ville pour lui imposer une administration municipale que les tribunaux viennent de déclarer illégale. Telle fut son titre aux sympathies des habitants de ce pays. Nous avons cru devoir les rappeler parce que les articles dégrisés publiés dans d'autres journaux ont oublié d'en faire mention.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE SUR LA VIE DE MOBILE CITY.—Une nouvelle de cette Compagnie de St-Louis, dont nos lecteurs ont déjà été, en date des rues Campbell Commerce, objet d'être nos officiers pour le service de l'année courante, et son chef sont tombés sur des hommes de la plus haute responsabilité. Le gouverneur A. H. Morton en est le président avec le juge E. F. Merrick pour vice-président, et le général B. B. Blunts pour secrétaire. Les noms des Directeurs sont aussi aussi honorables et connus. Nous ne pouvons rien donner, après cela, de mieux prouvé le phénomène de cette compagnie. Le fait suivant en dira plus que toutes nos paroles : Sur 27,013,000 de risques prêts par la branche locale à la Nlle-Orléans, tous dans les limites de l'Etat, il n'y a aucun non cette porte. Un tarif unique est ainsi précédent et nous dispense de tout autre commentaire.

☞—C'est le prix, à New York) de la bière claire à Gerver & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On en paye le prime 25 centimes.

☞—On dévit de la Basse-Terre (Guadeloupe) que l'épidémie de Sévre-Jaune qui régnait dans l'île a complètement cessé. Il ne reste plus aucun malade dans un seul des hôpitaux de l'île.

—Chez les Hormone recevoir un journal de l'Ouest, il existe une disparition continue. Le temps est venu appeler toute attention sur elle et prendre l'initiative du désir qu'elle ait fait d'aspirer en commandant, d'arriver avec vous. Sur notre l'occasion que pas seulement de vous offrir un cigare, mais de vous présenter le feu qui doit servir à l'allumer.

Il suffit que cette préférence soit répétée deux fois pour que vous en puissiez plus douter de nos intentions sur vous et dans ce cas vous n'avez qu'à parler et l'affaire est conclue.

Le Conseil de Chambre tenu dans l'après-midi et présidé par le Dr Dupuis, M. Adrien, propriétaire du jeune magnétiseur Dumbrie, qui vous dans de vitesse avec lion empêcher dans le trajet l'Atlantique, dans le cognat de l'Amérique.

Le Conseil a décidé que le prix de la place de 1 à 2 centimes.

— Le Conseil de Chambre tenu dans l'après-midi et présidé par le Dr Dupuis, M. Adrien, propriétaire du jeune magnétiseur Dumbrie, qui vous dans de vitesse avec lion empêcher dans le trajet l'Atlantique, dans le cognat de l'Amérique.

Le Conseil a décidé que le prix de la place de 1 à 2 centimes.

THEATRE DE L'OPERA.—La représentation Matinée donnée aujourd'hui à l'Opéra commencera à midi précis et non à une heure, comme nous l'avions annoncé précédemment. Les portes seront ouvertes à onze heures. Le spectacle se composera de *La Grande Duchesse*, opéra bouffe en quatre actes, d'Offenbach, avec Mlle Duplan, MM. Bédélide, Margist, Jullien, etc., et d'un *Divertissement* dansé par Mlles Billes, Pépin, Kalt et Neally.

Ce soir, *Norma*, grand opéra en quatre actes, de Bellini, avec Mlles Zelia et Minnie, MM. Michot et Dupanto.

Demain, dimanche : *Benvenuto Cellini*, opéra comique en un acte, de Gounod, *Les Journées de l'Amour*, comédie-vaudeville en un acte—Un *Divertissement*, et *La Comtesse est de revoir*, vaudeville en un acte.

Lundi, *Le Pantalon de Lengumeau*.

Mardi, *Les Huguenots*.

☞ M. J. A. Jaquet nous prie d'annoncer que le tirage de la loterie du tableau représentant Mayberkor, et ses quatre chefs-d'œuvres, se fera demain, dimanche, à 11 heures, à la librairie 139, rue Royale.

FUSILS, QUINCAILLERIE.—La maison S. B. Churchill & Bro, 31, rue Tchoupitoulas, annonce qu'elle tient à la disposition des acheteurs plusieurs douzaines de fusils et de revolvers, et un immense assortiment de quincaillerie à très bon marché. Voir les prix dans l'annonce.

UN ARTISTE EN CHEVEUX.—La mode ne consiste pas seulement, pour une dépoitée, à porter une énorme chevelure, il faut encore que ces nattes, chatelaines, etc., présentent à l'œil un assemblage artistique, que les nuances soient assorties, qu'il y ait harmonie de proportions entre le chignon et les nattes, les tresses, ou les frisettes, que le tout en un mot forme un ensemblement gracieux à la tête et s'allie à la physionomie. Or il faut pour arriver à une certaine habileté comme artiste en cheveux le goût naturel et des études spéciales. Ces deux qualités qui reconnaissent au patronage de nos lectrices monsieur Félix Baron, dont le travail des cheveux a toujours été la spécialité. On le trouvera toujours dans son magasin de la rue Baronne No. 14, où il est doté des meilleurs ouvriers. S. J.

☞—Une dame ne saurait mieux mis plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de Singer, rue Poydras, de Gerver & Baker. C'est une compagnie aussi connue que gale. A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

☞ La machine à coudre à points sur-tout de Wilcox & Gibbs réalise les prodiges des dos : elle coud simple qu'un enfant de 4 ans peut s'en servir. A vendre par M. S. Hancock & Co., 118 Canal.

☞ Le rhume le plus léger, quand il est négligé, abat la constitution la plus robuste et amène la consomption et la mort. Ce résultat fâcheux peut être facilement évité, en faisant usage immédiatement du Sirop Pectoral Balsamique de Durand, la préparation la plus agréable et la plus efficace qui ait encore été présentée au public. On le trouve généralement dans toutes les pharmacies. 6

☞—C'est le prix le moins de Washington, rue de Grove & Baker, laquelle a remporté le premier prix sur 6 fois à la troisième fois de l'Etat de la Louisiane, et le croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris. A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

Législature de la Louisiane,

SEANCE DU 7 JANVIER.

SENAT.—22 membres sont présents.

Un message du gouverneur annonce officiellement au Sénat la mort du général Mower et demande que l'Assemblée générale prenne telle mesure qu'elle jugera convenables en cette occasion.

Le secrétaire du Sénat lit alors une lettre de capitaine A. A. Gén Geo. Baldy, qui annonce que les funérailles du général Mower auront lieu à l'Eglise Méthodiste de la rue St-Charles, aujourd'hui à midi. L'Assemblée générale est invitée à y assister.

M. Lynch dit alors que la Chambre prépare des résolutions exprimant le chagrin causé par la mort du général Mower et les condoléances de l'Assemblée générale avec la famille du défunt ; et jusqu'à ce que ces résolutions jointes soient rendues par le Sénat, M. Lynch suggère que le Sénat procède à l'ordre régulier des affaires.

RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS.

Judiciaire — Rapport favorable avec des amendements à le bill pour abolir les maisons de sûreté et supprimer la loi.

Finance—Rapporte une résolution chargeant le trésorier d'avance de fournir au cabinet pour le comité de finance.

AVIS DE BILLS.

Par M. Branch, pour rappeler l'acte relatif aux impressions publiques.

Aussi, pour prévenir les conflits de juridiction en certaines cours.

Aussi, un bill relatif aux writs d'injonctions de mandamus.

Par M. Thompson, pour changer le nom de la Compagnie du chemin de fer de Mandeville et de Sulphur Springs.

Par M. Fowler, pour rappeler l'acte autorisant les collecteurs de taxes d'Etat à recevoir des warrants d'Etat en payement de certaines taxes.

Par M. Jones, pour établir un district judiciaire dans l'Ouest.

Par M. Pinchback, bill de secours pour Jas. Graham.

Aussi, un acte relatif aux sessions extraordinaires et pour définir les devoirs du gouverneur à ce sujet.

PRESENTATION DE BILLS.

M. Packard présente une résolution jointe nommant un comité spécial chargé de rechercher la législation nécessaire pour exécuter les choses nécessaires aux nominations dans l'Etat. Déposée.

M. Lewis présente un bill relatif à l'usure. Déposé.

M. Campbell présente un bill pour donner un uniforme à la milice, pourvoir aux moyens d'équipement et pour rappeler les précédentes lois de la milice.

Aussi pour réviser la liste des votants dans l'Etat.

Aussi pour donner au gouverneur, dans l'intérêt de la paix et de l'ordre, le pouvoir de nommer des commissaires et députés constables et pour définir leurs devoirs et pouvoirs.

M. Campbell demande le renvoi de son bill pour régler la conduite et maintenir la liberté et la pureté des élections ; désigner les officiers qui en seront les juges ; empêcher les démonstrations et les tumultes ; limiter les pouvoirs et les devoirs des shérifs ; prescrire leurs devoirs ; déclarer les pouvoirs additionnels à la police métropolitaine et donner les pouvoirs des maires des villes de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

M. Smith trouve que c'est montrer peu de respect pour la mémoire du général Mower que de procéder avec l'ordre du jour tout comme si rien ne s'était passé. Il demande que la ville pour lui imposer une administration municipale que les tribunaux viennent de déclarer illégale. Telle fut son titre aux sympathies des habitants de ce pays. Nous avons cru devoir les rappeler parce que les articles dégrisés publiés dans d'autres journaux ont oublié d'en faire mention.

M. Smith demande que le président du Sénat nomme un comité de deux membres, qui sera chargé de prendre les arrangements nécessaires pour que les dépouilles de l'honorable défunt soient conservées en dépôt funéraire de grande.

M. Smith demande que le Sénat se lève et soit dépêché de bonnet pendant 30 heures. Adopté.

Après la nomination de comité pour les funérailles, le Sénat s'ajourne à 1 heure à midi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—Soixante-six membres répondent à l'appel.

L'Orateur lance quelques mots de regrets. On les trouvera dans notre partie anglaise.) Il annonce aussi le comité adoptée suivant sur l'administration du bureau médicaux : M. Dawson, Lasalle, Rez, McCallum, Prescott, M. Gair, (Ech Felician, présente une pétition pour la Chambre de commerce qui pétition pour le mémoire du major-général J. A. Mower, morte 6 de courant.

L'orateur informe qu'il a reçu un message du gouverneur annonçant la mort du général Mower et accompagné d'une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu ce soir.

M. Dewee demande la nomination de comité pour donner un comité général à bill pour les dépenses de l'ancienne générale. Motion perdue.

M. McMillan, de Carroll, demande que le message et les documents dont le secrétaire a donné lecture soient insérés dans le journal de la Chambre. Adopté.

Sous la nomination de M. Mcmillan présente les résolutions suivantes qui sont adoptées à l'unanimité :

Résolu qu'il a pris à la divine Providence qui dispose de la vie et de la mort, de retirer de ce monde le major-général Joseph A. Mower, commandant ce département ; et

Attendu, que le général Mower a rendu des services distingués au pays en général comme un brave et loyal soldat en campagne et à cet Etat pendant qu'il commandait le Sénat dirigé militaire et le département de la Louisiane ; et

Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants réunis en assemblée générale, que dans la mort du général Mower le pays a fait une perte irréparable et l'armée un chef et honorable chef, et un Etat un compatriote qui n'a cessé d'agir sur politique intérieure.

Il est résolu en outre que nous adressons à la famille du général Mower notre plus profonde sympathie à notre douleur, de cette affliction trop pénible, et notre espoir de rapport pour la mémoire et les services du défunt ; et ordonné que les dépêches aux Etats-Unis dans le délai de deux et arbitrer à la mémoire du défunt ; et que pour les 30 jours qui vont suivre ; que le Sénat et la Chambre assistent aux obsèques en corps ; qu'il soit rendu de pavillons aux mêmes obsèques ; qu'il soit présenté et signé par les représentants du gouverneur à la famille du défunt ; et que le gouverneur de l'Etat de la Louisiane et le maire de la ville de Nlle-Orléans soient invités à assister à ces funérailles de grande.

Les résolutions sont mises en bloc et adoptées à l'unanimité.

Les résolutions sont mises en bloc et adoptées à l'unanimité.

Le Sénat informe qu'il a nommé M. Mcmillan pour le comité de funérailles